

Image not found or type unknown



## DETTES D'un PARENT qui a 90 ans

Par **TENNIS**, le **02/12/2012** à **18:49**

BONJOUR ,pourriez vous me renseigner sur les dettes de mon père qui fait des emprunts pour rembourser d'autre emprunt , sachant que celui -çi à 90 ans et qu'il vit à 800 km de chez moi ,très difficile.est il possible de faire bloquer son compte bancaire ,ayant procuration sur son compte . merci salutations .

Par **youris**, le **02/12/2012** à **18:57**

bjr,  
vous pouvez demander à le placer sous sauvegarde de justice ou curatelle si un médecin le juge nécessaire.  
cdt